

COMITÉ DES CITOYENS DU VIEUX-QUÉBEC
Commentaires et propositions

PLAN D'ACTION

HABITATION

ORIENTATION ET OBJECTIFS APPROUVÉS

• Orientation Protéger et développer la fonction résidentielle dans le quartier

1. Favoriser l'augmentation de résidents permanents
2. Augmenter le nombre de logements abordables de qualité
3. Favoriser la mixité des logements soit la forme de tenure dans les projets résidentiels (locatif, copropriété, coopératif, etc.)

Orientation : Cheminement de la proposition, de la consultation à son adoption

- Consultation Publique Favoriser la fonction résidentielle dans le quartier
- Recommandation CCVQ...Protéger et développer la fonction résidentielle dans le quartier
- Adoption CM Protéger et développer la fonction résidentielle dans le quartier

OBJECTIF 1 : FAVORISER L'AUGMENTATION DE RÉSIDANTS PERMANENTS

Cheminement de la proposition, de la consultation à son adoption

- Consultation publique Favoriser la venue de propriétaires résidents et de résidents dans le quartier
- Recommandation CCVQ...Augmenter la venue de résidents en privilégiant la résidence permanente
- Adoption CM Favoriser l'augmentation de résidents permanents

Objectif 1 : Actions (pour information)

27. Maintenir une tarification réduite et un accès privilégié aux loisirs municipaux *pour les résidents* (réalisée, en cours, poursuivre)
28. Maintenir la norme des grands logements dans les zones résidentielles (réalisée, en cours, poursuivre)

Objectif 1 : Actions (pour validation)

29. ~~Élaborer une stratégie d'interventions municipales pour~~ Augmenter le nombre de résidants permanents et encourager ceux qui y habitent à y demeurer ***par le biais de programmes et de mesures incitatives*** (aucun budget prévu, budget PDQ ?)

30. ~~Élaborer un plan d'action en matière d'accueil pour~~ Accueillir les nouveaux résidants (aucun budget prévu, budget PDQ ?)

31. ~~Élaborer un plan de communication pour~~ Inciter les travailleurs à demeurer dans le quartier (aucun budget prévu, budget PDQ ?)

31.1 Maintenir la notion d'habitation protégée dans la réglementation

31.2 Rendre accessibles aux résidants du quartier l'ensemble des programmes municipaux touchant l'habitation

31.3 Favoriser prioritairement la construction résidentielle ou résidentielle mixte sur les terrains vacants et les sites incendiés, notamment par l'imposition d'une surtaxe progressive sur de tels immeubles

31.4 Favoriser, par le biais de programmes ou de mesures incitatives, notamment par une surtaxe progressive, le recyclage des bâtiments vétustes ou abandonnés, prioritairement à des fins résidentielles

31.5 Assurer la salubrité et la sécurité des logements existants

31.6 Évaluer les possibilités réglementaires et administratives susceptibles de dissuader la spéculation foncière

OBJECTIF 2 : AUGMENTER LE NOMBRE DE LOGEMENTS ABORDABLES DE QUALITÉ

Cheminement de la proposition, de la consultation à son adoption

- Consultation publique Augmenter le nombre de logements abordables de qualité
- Recommandation CCVQ...Augmenter le nombre de logements abordables de qualité
- Adoption CM Augmenter le nombre de logements abordables de qualité

Objectif 2 : Actions (pour information)

32. ~~Élaborer un plan d'interventions en matière de~~ ***Susciter et favoriser la*** création de logements abordables (réalisée, en cours, poursuivre)

Objectif 2 : Actions (pour validation)

Aucune

OBJECTIF 3 : FAVORISER LA MIXITÉ DES LOGEMENTS SOIT LA FORME DE TENURE DANS LES PROJETS RÉSIDEN- TIELS (LOCATIF, COPROPRIÉTÉ, COOPÉRATIF, ETC.)

Cheminement de la proposition, de la consultation à son adoption

- Consultation publique
- Recommandation CCVQ...Favoriser la mixité des logements – forme de tenure dans les projets résidentiels (locatif, copropriété, coopératif, etc.)
- Adoption CM Favoriser la mixité des logements soit la forme de tenure dans les projets résidentiels (locatif, copropriété, coopératif, etc.)

Objectif 3 : Actions (pour information)

33. Adopter des mesures réglementaires visant l'inclusion *et la mixité* sociales (prévu, date indéterminée)

Objectif 3 : Actions (pour validation)

Aucune

Questions et commentaires du public

Questions, commentaires et recommandation du comité consultatif

Actions pour validation : 29 à 31

PATRIMOINE

ORIENTATION ET OBJECTIFS APPROUVÉS

• Orientation Poursuivre la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine exceptionnel du quartier

1. Poursuivre les efforts de restauration et de conservation des propriétés et des sites privés, poursuivre la mise en valeur du paysage bâti
2. Augmenter les efforts pour mettre en valeur, sauvegarder et restaurer les sites relevant des différents paliers de gouvernement
3. Sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine religieux ou le cas échéant, en assurer un recyclage respectueux qui privilégie la fonction résidentielle
4. Protéger les paysages, les vues exceptionnelles et les percées visuelles du Vieux-Québec
5. Poursuivre et diffuser la connaissance du quartier

6. Améliorer les outils de gestion du quartier

Orientation : Cheminement de la proposition, de la consultation à son adoption

- Consultation publique Poursuivre la préservation du patrimoine exceptionnel du quartier
- Recommandation CCVQ...Assurer la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine exceptionnel du quartier
- Adoption CM Poursuivre la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine exceptionnel du quartier

OBJECTIF 1 : POURSUIVRE LES EFFORTS DE RESTAURATION ET DE CONSERVATION DES PROPRIÉTÉS ET DES SITES PRIVÉS, POURSUIVRE LA MISE EN VALEUR DU PAYSAGE BÂTI

Cheminement de la proposition, de la consultation à son adoption

- Consultation publique
- Recommandation CCVQ...Augmenter les efforts de restauration et de conservation des bâtiments et des sites privés
- Adoption CM Poursuivre les efforts de restauration et de conservation des propriétés et des sites privés, poursuivre la mise en valeur du paysage bâti

Objectif 1 : Actions (pour information)

34. Soutenir la restauration des immeubles suivants: (PTI ou autre budget)

- 152-160, rue Saint-Paul
- 39, rue du Petit-Champlain
- 109-111, rue Saint-Paul
- 49-57, rue Dalhousie

35. Poursuivre et accentuer l'aide financière au projet Chantiers urbains visant à enrayer les graffitis (PTI ou autre budget)

36. Soutenir la mise en valeur du monastère des Augustines (PTI ou autre budget)

37. Soutenir la restauration de l'immeuble de l'Armée du salut situé au 14, Côte du Palais (réalisée, en cours, poursuivre)

38. Maintenir *et améliorer* les programmes de restauration de bâtiments (Maître d'œuvre) (réalisée, en cours, poursuivre)

Objectif 1 : Actions (pour validation)

Aucune

OBJECTIF 2 : AUGMENTER LES EFFORTS POUR METTRE EN VALEUR, SAUVEGARDER ET RESTAURER LES SITES RELEVANT DES DIFFÉRENTS PALIERS DE GOUVERNEMENT

Cheminement de la proposition, de la consultation à son adoption

- Consultation publique Poursuivre les efforts pour bien restaurer les bâtiments et les sites relevant des gouvernements supérieurs
- Recommandation CCVQ...Augmenter les efforts pour mettre en valeur, sauvegarder et restaurer les sites relevant des différents paliers de gouvernement
- Adoption CM Augmenter les efforts pour mettre en valeur, sauvegarder et restaurer les sites relevant des différents paliers de gouvernement

Objectif 2 : Actions (pour information)

39. Inciter les gouvernements provincial et fédéral à réaliser des projets de mise en valeur de certains sites *ou immeubles, notamment l'espace au pied du parc Cavalier-du-Moulin, l'édifice de Postes Canada, le centre de recrutement de la Défense nationale* (relève d'une autre instance)

Objectif 2 : Actions (pour validation)

Aucune

39.1 Inciter la Société de développement des entreprises culturelles à améliorer la gestion de son parc immobilier à Place Royale, notamment en diminuant de façon substantielle le taux d'inoccupation des immeubles déjà restaurés, mais toujours inoccupés, et à favoriser les usages qui permettent une offre de services sur une base annuelle

OBJECTIF 3 : SAUVEGARDER ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE RELIGIEUX OU LE CAS ÉCHÉANT, EN ASSURER UN RECYCLAGE RESPECTUEUX QUI PRIVILÉGIE LA FONCTION RÉSIDENIELLE

Cheminement de la proposition, de la consultation à son adoption

- Consultation publique Sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine religieux
- Recommandation CCVQ...Sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine religieux ou le cas échéant, en assurer un recyclage respectueux qui privilégie la fonction résidentielle
- Adoption CM Sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine religieux ou le cas échéant, en assurer un recyclage respectueux qui privilégie la fonction résidentielle

Objectif 3 : Actions (pour information)

40. Soutenir des organismes afin d'offrir des sessions de sensibilisation à la population concernant le patrimoine religieux (PTI ou autre budget)

41. Encourager les communautés religieuses à participer à la réflexion sur l'avenir de leurs propriétés avec la Ville (réalisée, en cours, poursuivre)

42. Inciter les églises à demeurer ouvertes au culte, *notamment* dans le cas de reconversion de propriétés (réalisée, en cours, poursuivre)

Objectif 3 : Actions (pour validation)

Aucune

42.2 Assurer la protection des propriétés religieuses (sites et immeubles) en les assujettissant à un règlement de contrôle intérimaire et prévoir leur recyclage en adoptant un zonage proactif favorisant la fonction résidentielle, les parcs et les espaces verts et en préservant leurs qualités intrinsèques, tant intérieures qu'extérieures

43. Action non retenue : Soutenir davantage la Corporation du patrimoine et du tourisme religieux

43.1 Adapter les normes de constructions, de rénovation et de restauration afin qu'elles soient conformes aux principes et aux objectifs de conservation et de mise en valeur des villes de patrimoine mondial

Questions et commentaires du public

Questions, commentaires et recommandation du comité consultatif

Actions pour validation : aucune

OBJECTIF 4 : PROTÉGER LES PAYSAGES, LES VUES EXCEPTIONNELLES ET LES PERCÉES VISUELLES DU VIEUX-QUÉBEC

Cheminement de la proposition, de la consultation à son adoption

- Consultation publique Protéger les percées visuelles du Vieux-Québec
- Recommandation CCVQ...Protéger les paysages, les vues exceptionnelles et les percées visuelles du Vieux-Québec tels qu'ils existaient au moment de l'inscription du Vieux-Québec à la liste des villes du patrimoine mondial
- Adoption CM Protéger les paysages, les vues exceptionnelles et les percées visuelles du Vieux-Québec

Objectif 4 : Actions (pour information)

44. *Inciter le gouvernement du Québec à revoir les limites de l'arrondissement historique et créer une zone tampon de protection de 150 mètres* autour de l'arrondissement historique du Vieux-Québec (prévu, date indéterminée)

45. Réviser le cadre réglementaire (prévu, date indéterminée)

46. Limiter la hauteur des bâtiments et contrôler leur agrandissement si nécessaire (prévu, date indéterminée)

Objectif 4 : Actions (pour validation)

Aucune

46.1 Identifier, en collaboration avec les résidants du quartier, les paysages, les vues exceptionnelles et les percées visuelles du Vieux-Québec qui doivent être protégés, en assurer la protection et diffuser l'information

OBJECTIF 5 : POURSUIVRE ET DIFFUSER LA CONNAISSANCE DU QUARTIER

Cheminement de la proposition, de la consultation à son adoption

- Consultation publique
- Recommandation CCVQ...Développer la connaissance du quartier
- Adoption CM Poursuivre et diffuser la connaissance du quartier

Objectif 5 : Actions (pour information)

Aucune

Objectif 5 : Actions (pour validation)

47. ~~Élaborer un plan de communication afin de~~ Faire connaître les outils disponibles (aucun budget prévu – budget PDQ ?)

OBJECTIF 6 : AMÉLIORER LES OUTILS DE GESTION DU QUARTIER

Cheminement de la proposition, de la consultation à son adoption

- Consultation publique
- Recommandation CCVQ...
- Adoption CM Améliorer les outils de gestion du quartier

Objectif 6 : Actions (pour information)

Aucune

Objectif 6 : Actions (pour validation)

Aucune

47.1 Faire connaître et diffuser les critères d'analyse de la Commission d'urbanisme, assurer la transparence de ses délibérations et prévoir un droit d'appel sur ses décisions

47.2 Établir un guichet unique pour l'ensemble des services municipaux

47.3 Afficher sur le site visé, toute demande de modification au zonage et la façon de participer aux délibérations

Autre action

48. Réaliser *ou obliger la réalisation* d'études d'impacts pour tout projet *immobilier d'envergure ou structurant* qui pourrait avoir des impacts sur la qualité de vie des résidants (prévu, date indéterminée)

Questions et commentaires du public

Questions, commentaires et recommandation du comité consultatif

Actions pour validation : 47